

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE

Au cours de la première décade du mois de juin, l'ensemble du pays a été arrosé par des pluies modérées à fortes. Les hauteurs de ces pluies ont oscillé entre 34,7 mm à Mandouri en trois (03) jours et 231,9 mm en cinq (05) jours à Blitta. L'analyse de la figure 1 montre que les zones les plus arrosées se retrouvent dans les Plateaux et la Centrale. Par contre la région des Savanes a enregistré de faibles quantités de pluie.

Par rapport à la normale 1991-2020 (Fig. 2), tout le pays a connu un excédent pluviométrique.

Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole	2-3
Formation sur les techniques et normes de production de semences	4

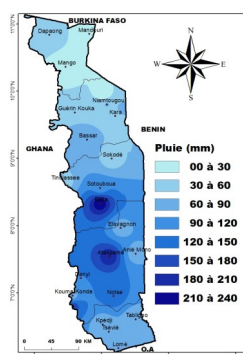


Fig. 1 : Carte de cumulo de pluie de la décade

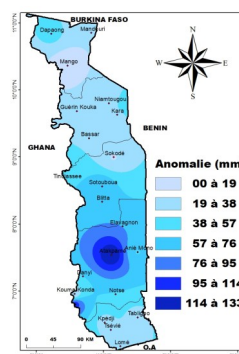


Fig. 2 : Carte de l'anomalie de la décade

Source : ANAMET, 2026

Perspectives : La décade prochaine sera marquée par des activités pluvio-orageuses dans toutes les régions du pays.

Faits saillants

- Pluviométrie excédentaire sur l'ensemble du pays ;
- Règlements techniques particuliers pour les semences de maïs ;
- 107 680,480 tonnes d'engrais disponibles ;
- Evolution des prix mensuels des produits agricoles ;
- Formation sur les techniques et normes de production de semences maraichères.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Au nord (régions Centrale, Kara et Savanes), les activités de préparation des parcelles se généralisent. Par ailleurs, on observe une intensification des activités de semis composées principalement de maïs, d'arachide, de sorgho et de soja. La confection des buttes pour la mise en terre des boutures de manioc et d'ignames se poursuit ainsi que les travaux d'entretien notamment le sarclage. Les récoltes de certaines cultures précoces d'arachide et de niébé s'effectuent dans la Centrale.

Au sud (régions des Plateaux et Maritime), la pluviométrie excessive a provoqué l'inondation de certaines parcelles des cultures céréalières dont les bas-fonds dans la Maritime. Les opérations d'entretien et de fertilisation des parcelles sont en cours. Dans certaines localités, les activités de récolte du maïs frais, de l'arachide et du gombo ont démarré.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Compte tenue des conditions climatiques actuelles et prévues, il est conseillé de :

- ◆ concevoir des canaux d'évacuation des eaux sur les parcelles inondées ;
- ◆ surveiller l'apparition éventuelle des maladies fongiques liées à l'humidité excessive ;
- ◆ prévoir des traitements phytosanitaires adéquats ;
- ◆ signaler tout cas de maladies aux services techniques compétents ;
- ◆ accompagner les récoltes précoces par un séchage et un stockage adéquats pour éviter les pertes post-récolte ;
- ◆ poursuivre les sarclages et les apports d'engrais à temps ;
- ◆ s'approvisionner en semences et en engrais de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ;
- ◆ éviter l'occupation anarchique des zones inondables ;
- ◆ suivre les prévisions de l'ANAMET.

2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La situation hydrologique de la première décade de juin 2026 est globalement marquée par une relative stabilisation sur deux bassins et une progression significative sur le bassin du Mono (Fig .3).

Le **Lac-Togo** (station de Kpédji) enregistre une légère baisse de la hauteur maximale, passant de 677 cm à 668 cm (soit moins 1,3 %), tandis que la hauteur moyenne poursuit sa progression, passant de 420,2 à 448,8 cm (soit plus 6,8 %). Ces valeurs demeurent largement au-dessus des deux seuils d'alerte fixés à 300 cm (H1) et 400 cm (H2), confirmant une situation de crue persistante sur ce bassin.

Le **Mono** (station de Kolokopé) connaît une hausse très marquée au cours de cette décade. La hauteur maximale bondit de 40 à 173 cm (soit plus 333 %) et la hauteur moyenne de 26,3 à 82,6 cm (soit plus 214 %).

Cette montée rapide reflète l'intensification des pluies sur le bassin versant en début de mois de juin. Un suivi rapproché est recommandé compte tenu de la rapidité de la montée observée.

L'**Oti** (station de Mango) affiche une progression modérée, avec une hauteur maximale passant de 88 à 97 cm (soit plus 10,2 %) et une hauteur moyenne de 66,3 à 69,9 cm (soit plus 5,4 %).

En résumé, le début du mois de juin 2026 est caractérisé par une situation variée : le Lac Togo maintient des niveaux élevés nécessitant une surveillance continue, le Mono confirme une reprise active de la saison des pluies avec une montée rapide à suivre attentivement, tandis que l'Oti progresse lentement.

Tableau 1 : Hauteurs moyennes et maximales

Stations	Hauteur maximale (cm)		Hauteur seuil (cm)		Hauteur moyenne (cm)	
	Décade précédente	Décade actuelle	H1	H2	Décade précédente	Décade actuelle
Kpédji (Lac Togo)	677	668	300	400	420,2	448,8
Kolokopé (Mono)	40	173	300	600	26,3	82,6
Mango (Oti)	88	97	500	800	66,3	69,9

AVIS ET CONSEILS 2 :

Au regard de la situation hydrologique, il est recommandé aux populations riveraines du fleuve zio de suivre régulièrement les alertes et directives émises par l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC), d'éviter toute activité aux abords immédiats du fleuve (pêche, agriculture, baignade) ou toute occupation des berges et de se conformer strictement aux consignes de sécurité diffusées par les autorités compétentes. En ce qui concerne les bassins du Mono et de l'Oti, la situation n'est pas alarmante à ce stade, mais les populations sont invitées à rester vigilantes et à suivre l'évolution des niveaux d'eau au fil des prochaines décades.

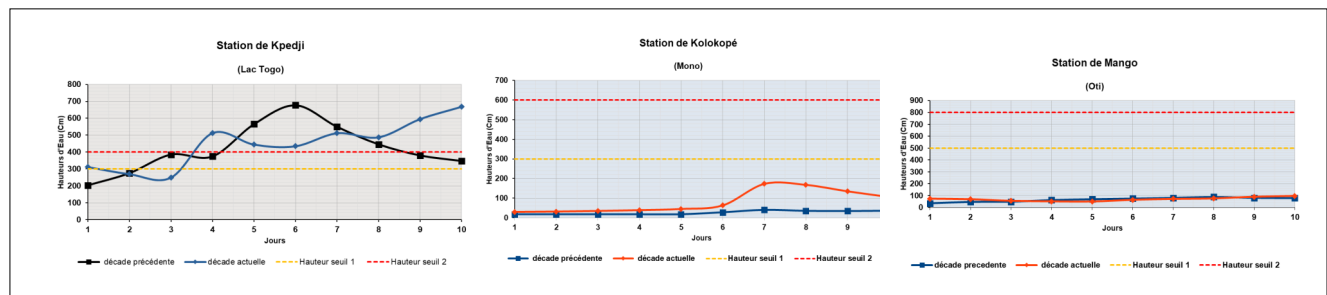


Fig 3 : Courbes de variation des hauteurs d'eau

Source: DRE, juin 2026

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 GESTION DES INTRANTS

Pour la campagne agricole 2026-2027, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du **12 juin 2026**, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de **107 680,480 tonnes** (Tableau 2) dans les magasins de la Centrale d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA).

Ce stock est réparti comme suit :

- **58 546,750 tonnes** de NPK 15-15-15, soit **47 899,000 tonnes** pour la zone bimodale et **10 647,750 tonnes** pour la zone monomodale ;
- **49 133,730 tonnes** d'UREE 46%N, soit **42 397,150 tonnes** pour la zone bimodale et **6 736,580 tonnes** pour la zone monomodale (Fig.4).

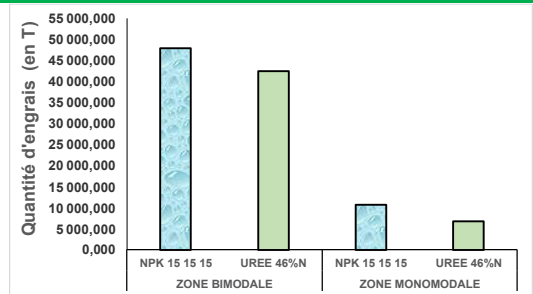


Fig 4 : stock d'engrais disponible au 12/06/2026

Tableau 2 : Stock national des engrais

TOTAL NATIONAL	TYPE D'ENGRAIS	QUANTITE (T)
	NPK 15-15-15	58 546,750
	UREE 46%N	49 133,730
	TOTAL	107 680,480

Source : CAGIA, 2026

3.2 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade, la production halieutique a été de **70,196 tonnes** réparties comme suit :

*production industrielle de **2,600 tonnes** ;

*production piscicole de tilapia de **67,596 tonnes** (Tableau 3).

Tableau 3 : Données de la production halieutique de la période du 03 au 10 juin 2026

Période	Production halieutique	Quantité (tonne)
03 au 10 juin 2026	Production industrielle	2,600
	Production piscicole	67,596
	TOTAL	70,196

Source : DPH, juin 2026

AVIS ET CONSEILS 3

L'état océanique déclaré pour la période du 03 au 10 juin n'a pas été stable. Il a varié de l'état favorable à l'état risqué. Ainsi, la communauté de pêcheurs artisanaux est appelée à consulter régulièrement et respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état océanique avant toute sortie en mer pour les jours avenir.

Pour rappel, le rouge ● interdit toute sortie, le jaune ● la prudence lors des sorties et le vert ● l'état favorable

à la pêche. Tout marin pêcheur devrait prendre des mesures de précaution notamment le port des gilets de sauvetages avant toute sortie en mer conformément à ***l'arrêté N°0006/2025/MRHART/SG/DPA du 10 avril 2025***, portant obligation d'embarquement et de port du gilet de sauvetage à bord des embarcations et navires de pêche dans les eaux sous juridiction togolaise.

3.3 PROTECTION DES CULTURES: RESISTANCE AUX PESTICIDES

La résistance aux pesticides est la capacité d'une population de bioagresseurs (insectes, mauvaises herbes, champignons, nématodes, etc.) à survivre à une dose de pesticide normalement mortelle.

Conséquences : La résistance se manifeste lorsqu'un pesticide présente une efficacité réduite ou ne parvient plus à contrôler la population de ravageurs à la dose précédemment efficace.

Causes : Non-respect des doses prescrites de produits (sous-dose et surdose), utilisation fréquentes et répétée de la même matière active ou des pesticides ayant un même mode d'action.

Stratégies de prévention et de gestion : Pour ralentir l'apparition de ces résistances et préserver l'efficacité des outils de protection, les actions suivantes sont importantes :

- **alternance des modes d'action** : Rotation stricte des matières actives utilisées pour éviter de solliciter continuellement le même levier biologique.
- **respect des doses homologuées** : Application stricte des concentrations recommandées, car le sous-dosage ou le surdosage accélèrent la sélection des gènes résistants.
- **zones refuges** : Maintien de parcelles non traitées pour permettre aux individus sensibles de survivre et de s'accoupler avec les individus résistants, diluant ainsi les gènes de résistance dans le temps.
- **protection intégrée des cultures (PIE)** : Intégration de méthodes non chimiques comme le désherbage mécanique, la rotation des cultures et le biocontrôle afin de réduire la dépendance globale aux molécules de synthèse.



3.4 RÈGLEMENT TECHNIQUE PARTICULIER DE PRODUCTION, DE CONTRÔLE ET DE CERTIFICATION DES SEMENCES DE MAÏS AU TOGO

CONTROLE DES CULTURES DE SEMENCES (suite du bulletin n° 006)

Inspections au champ : précédent cultural

La parcelle ne doit pas avoir porté, lors de la campagne précédente, de cultures de maïs, sauf s'il s'agit de la même variété qui n'est pas un hybride et que cette parcelle a été semée avec des semences certifiées de la même génération ou d'une génération précédente.

Dans le cas de parcelles aménagées irriguées, cette règle peut ne pas être appliquée. Dans ce cas, il faut après une pré-irrigation de la parcelle de multiplication, détruire les repousses par des opérations de travail du sol trois semaines avant le semis. La parcelle doit être vierge de toute repousse de maïs.

3.5 EVOLUTION DES PRIX MENSUELS EN FCFA PAR KG DES CEREALES AU NIVEAU NATIONAL

Tableau 4 : Evolution des prix moyen des produits agricoles de janvier à mai 2026

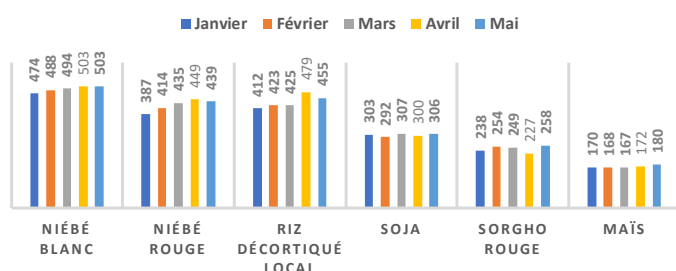


Fig 5 : Evolution des prix moyen des produits agricoles de janvier à mai 2026

PRIX MOYEN (FCFA/KG)						
Mois	Niébé blanc	Niébé rouge	Riz décortiqué local	Soja	Sorgho rouge	Maïs
Janvier	474	387	412	303	238	170
Février	488	414	423	292	254	168
Mars	494	435	425	307	249	167
Avril	503	449	479	300	227	172
Mai	503	439	455	306	258	180

Source : DPSSE, 2026

4. FORMATION SUR LES TECHNIQUES ET NORMES DE PRODUCTION DE SEMENCES MARAÎCHÈRES AMÉLIORÉES

Portée par l'expertise de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), une nouvelle génération de jeunes et femmes s'apprennent à changer durablement l'avenir des semences maraîchères dans le pays.

A l'initiative de la Commission de la communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), les maraîchers de la région des Savanes ont été formés aux techniques et normes de production de semences maraîchères améliorées pour plus de performance et de souveraineté dans ce secteur à fort potentiel d'employabilité des jeunes et femmes.

De toute évidence, la qualité des semences constitue un maillon essentiel de la productivité agricole. Cependant, au Togo, le secteur des semences maraîchères reste confronté à des contraintes majeures notamment l'accès limité à des semences de qualité, la faible maîtrise des techniques de production et surtout la dépendance aux importations de semences hybrides.

Face à ces contraintes, l'ITRA a pensé, à travers ce programme de la CEDEAO en collaboration avec le CORAF de former 50 jeunes de sorte qu'ils puissent embrasser la carrière de production de semences maraîchères améliorées.

Les participants ont été outillés sur les principes de base en matière de production de semences maraîchères, les méthodes de conservation et de stockage, les normes de qualité et de certification des semences de piment, tomate et oignon, l'agriprenariat et au plan d'affaires.

À travers ce programme, l'ITRA confirme son rôle clé dans la valorisation des résultats de la recherche agricole et leur transfert au profit des acteurs de terrain. L'objectif est clair : faire de l'agriculture un secteur attractif, compétitif et porteur d'emplois pour la jeunesse.

